



CARREFOUR SUPPLY CHAIN

SITE DE SAINT GILLES

**Organisation Syndicale CGT
Carrefour Supply Chain
30 800 Saint Gilles**

Copie : Denis Tizon DSC CSC CGT

Stéphane Leroux Secrétaire CGT commission exécutive du commerce du Gard

Directeur de sites Carrefour Supply Chain Monsieur Marc Thomassin Directeur d'entrepôt Monsieur Antoine Cintas Directrice des Ressources Humaines Carrefour Supply Chain Madame Muriel Bolteau

**Direction départementale du Travail et de l'emploi du Gard
Inspecteur du Travail : Monsieur DISPANS
174 Avenue Blondin
30 000 Nîmes**

A Saint-Gilles, le 7 mai 2018

Monsieur,

Le syndicat CGT CSC tient par ce courrier à dénoncer une nouvelle fois le taux important de salariés intérimaires sur le site de Saint-Gilles. Nous tenons à préciser que nous vous avons interpellé à ce sujet par courrier, les 12 janvier & 22 juin 2017 ceci est resté sans réponse écrite de votre part.

Censé rester exceptionnel, l'engagement d'intérimaires est devenu un mode de fonctionnement. Concernant les effectifs, le taux de précarité de 46 % est malheureusement récurrent et symptomatique de la politique de l'emploi menée par l'entreprise ceci malgré les engagements de la direction.

Rappel de l'article L1242-1 et de l'article L1251-5 concernant l'interdiction générale de précariser un emploi permanent

La gravité de la situation est illustrée par le nombre impressionnant de personnel intérimaire. En effet, actuellement, il y a 164 intérimaires sur le site de Saint Gilles à fin mars 2018 soit 46% du personnel pour un effectif employés de 350 !
Dont 98% des contrats intérimaires le sont uniquement au service préparation.

Nous joignons à ce courrier quelques données chiffrées pour étayer nos propos et susciter votre réflexion dont nous sommes prêts à discuter avec vous.

Pour le mois de mars les intérimaires ont effectués 18 418,10 heures et au cumul depuis le début de l'année 34 488 heures ont été effectuées, ce qui fait en équivalent temps pleins 104 personnes pour le mois de mars et pour l'année 2017 données économiques présentées en réunion du comité d'établissement, cela faisait en équivalents temps plein 155 personnes soit

40% de précarité du personnel intérimaires, dont 90% des contrats intérimaires au service préparation.

Pour information pour les mois de juin/juillet/août 2017 il y avait 330 intérimaires, des cessations d'intérimaires sont prévues pour la saison 2018.

A cela se rajoute les 16 contrats CDD et aucune volonté de la direction au terme des contrats de les requalifier en CDI.

Entre les années 2016& 2017 il y a eu 25 licenciements d'employés

Effectifs employés en 2016 : 300 personnes

Effectifs employés en 2017 : 350 personnes

Ce qui fait uniquement une augmentation des effectifs CDI employés de 14%, ces embauches pour ces 2 années sont loin des attentes de notre organisation syndicale pour faire baisser la précarité.

Nous tenons à préciser que la Direction tient le même discours depuis des années.

A savoir : Accroissement temporaire d'activité, les opérations commerciales, le remplacement de salariés en AT ou en maladie, mais le remplacement des salariés ne peut être comptabilisé au plus de 20% des heures intérimaires effectuées.

En conséquence, nous souhaiterions que vous interveniez dans l'entreprise afin de prendre les mesures les plus adéquates pour faire cesser ces pratiques.

Pour ces raisons nous demandons l'embauche immédiate de 100 intérimaires.

Après votre intervention dans l'entreprise, je vous demande de me faire parvenir un compte rendu de vos constats.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir Monsieur l'Inspecteur du Travail l'expression de nos salutations distinguées.

DELEGUE SYNDICAL CGT

JOEL FOUQUE